

En vertu de notre constitution, les richesses naturelles relèvent de la responsabilité des provinces. Cela signifie qu'il nous a fallu entreprendre une longue et parfois difficile négociation avec nos provinces productrices, comme l'Alberta et la Saskatchewan, à seule fin d'établir une politique nationale du pétrole. Et cette négociation, il nous a fallu la mener en reconnaissant à la fois les intérêts des habitants des provinces productrices tout en gardant à l'esprit la nécessité d'assurer à l'ensemble du pays une fourniture adéquate de moyens énergétiques, à court et à long terme. Ce travail n'est pas plus facile pour nous qu'il ne l'était pour le précédent gouvernement. Je crois que la différence résulte de notre effort sincère de chercher une solution par le moyen de la négociation plutôt que par le recours unilatéral aux pouvoirs fédéraux sans de prudentes consultations préalables.

Un autre exemple porte sur notre approche de la question du Québec et sur le désir de cette province de maintenir sa position culturelle et linguistique en Amérique du Nord. Le gouvernement fédéral actuel reconnaît les aspirations des Québécois. Il reconnaît les responsabilités du gouvernement du Québec. Nous voulons aider les Québécois dans toute la mesure de nos moyens à satisfaire, dans le cadre de la fédération canadienne, leurs aspirations à maintenir et à développer leur propre identité. Pour les questions qui relèvent de la responsabilité fédérale, le gouvernement d'Ottawa doit parler au nom de tous les Canadiens, ceux du Québec, de Terre-Neuve ou des Territoires. Mais dès lors que les Québécois se réclament de besoins particuliers qui découlent de leur héritage propre, de leur sens profond d'identité, il ne saurait être question pour notre gouvernement fédéral d'imposer au gouvernement du Québec une norme, voire un point de vue qui restreindrait inutilement leur progrès et la réalisation de leurs objectifs. Notre constitution est généreuse et souple. Au besoin elle peut être changée. En matière nationale, ou internationale, nous savons qu'il faut innover. Nous croyons plus à la coopération que la confrontation.

De manière générale, je dirais que notre gouvernement souhaite restaurer un climat de confiance avec les provinces. Nous partageons avec elles la responsabilité de gouverner le Canada.

Monsieur le Président, je m'en voudrais d'abuser de votre générosité. Je suis persuadée qu'il y a une foule de sujets que les membres distingués de votre association souhaiteraient discuter. Laissez-moi vous remercier de m'avoir permise de vous apporter mon message.